Assistant(e) Maternel(le) / Assistant(e) Parental(e) – Titre à Finalité Professionnelle (TFP AM/AP)

L'assistant maternel et l'assistant parental interviennent pour le compte de particuliers employeurs, **auprès d'enfants de 0 à 18 ans** afin de contribuer au **développement et à l'autonomie** de ces derniers.

Ils prennent également **soin de tout l'environnement des enfants** en entretenant les lieux d'accueil des enfants et leur linge.

Objectifs

Permettre aux stagiaires de la formation AMAP d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des compétences définies pour exercer le métier d'assistant maternel et assistant parental selon le référentiel de compétences.

A l'issue de leur **formation Assistante Maternelle / Assistante Parentale** les apprenants devront être en capacité :

- de **gérer leur activité professionnelle** auprès de particuliers employeurs ;
- **prévenir les risques** de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- **entretenir le domicile et le linge** en appliquant les pratiques éco-responsables ;
- de **proposer un projet d'accueil** et d'accompagnement personnalisé de l'enfant ;
- d'accompagner aux **actes quotidiens de l'enfant** ;
- de réaliser des **activités d'éveil et de socialisation** contribuant au développement de l'enfant ;
- d'organiser les **repas de l'enfant**.

Public concerné et pré-requis

- Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans le secteur de la petite enfance.
- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

Votre intervenant

La formation Assistant(e) Maternel(le) / Assistant(e) Parental(e) est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

Notre démarche

L'apport théorique est complété par un stage d'immersion de 105 heures au sein d'une structure d'aide à domicile. IFP ATLANTIQUE aide les apprenants à trouver une structure qui les accueille en s'appuyant sur son réseau.

En savoir plus

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Secteurs d'activités :
L'Assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Type d'emploi :

- Assistant maternel
- Assistant Parental

 Il est possible de valider un ou des blocs de compétences. Nous consulter.

 Il existe des équivalences et passerelles avec d'autres certifications. Nous consulter.

 Après la formation Assitant Maternel Assistant Parental, vous pouvez envisager un parcours de formation complémentaire pour devenir, par exemple :

- Accompagnant éducatif Petite Enfance

 Taux d'insertion en emploi : à retrouver sur INSERJEUNES

Certification

- Code RNCP : 37795
- Libellé : Assistant maternel / Assistant Parental
- Certificateur : IPERIA
- Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2023

Evaluation

- Évaluation tout au long de la formation sous différentes modalités : mise en situation, test de connaissance, étude de cas…
- La validation de chaque bloc se fait séparément et se conclue par la présentation d'un dossier de validation devant un jury.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

Aucune session réalisée en 2025.
Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la fin de la formation.

FORMATION INITIALE

Durée : Formation de 525 heures en alternance : 413 heures de formation (dont 14h SST) + 105 heures de stage pratique en structure + 7 heures d'examens.

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 5376 €

Périgny

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 1er février 2027

Niort

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 1er février 2027

Demande de contact

Pré-inscription

Dernière modification le 18 août 2026 à 10h09

IFP ATLANTIQUE
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr